

Du (très) bon et du (beaucoup) moins bon !

C'est la rentrée sociale, le bon moment pour faire le point sur les dossiers de Paris 16, et sur l'impact des mesures obtenues nationalement par la CFDT fin juillet sur la promotion. Ce n'est pas parce que nous approchons des élections CAP/CCP du 23 octobre que, pour autant, nous désertons le terrain revendicatif. Car du boulot syndical, il y en a et il y en aura, la Direction de Paris 16 ne nous laissant aucun répit ! Mais la CFDT n'a pas non plus l'intention de baisser la garde. Que la direction fasse attention sur certains sujets : à trop vouloir jouer avec le feu, elle risque de se brûler !

■ Réorganisation Manuts-Tri cedex: AFFLIGEANT !

La CFDT a milité pour la révision des horaires des brigades matinales, dont le régime de travail est inhumain. Passer de 4h00 ou 4h30 à 5h00 est un premier pas, largement insuffisant, même si les questions liées à la compensation de la perte financière de l'heure de nuit peuvent se discuter. Non seulement la CFDT revendique une compensation de 2 500 € (puisqu'il est impossible de discuter du paiement des frais d'essence), mais aussi un régime de travail générant des RC !

En juillet, la direction a entrepris l'étude de la force de travail nécessaire pour une prise de service à 5h00. Elle devait ensuite réaliser des entretiens individuels pour connaître le nombre de manuts et du tri cedex commençant à 6h30 volontaires pour intégrer le régime à 5h00. Soit, c'était logique. **Ce qui l'est beaucoup moins, c'est ce qui a suivi : décision unilatérale de mettre tout le monde au pied du mur par l'obligation de débiter à 5h00, ou de se débrouiller pour aller voir ailleurs ce qui se passe ! INADMISSIBLE.**

Or, aucun rendu de l'étude de trafic et de faisabilité ne nous a été communiquée. Nous n'avons même pas été convoqués pour une quelconque présentation. La CFDT rappelle que le strict volontariat doit être respecté pour toute vacation démarrant avant 6h00, et que la cohabitation avec les horaires actuels est tout à fait possible ! **Qu'un représentant syndical (SUD en l'occurrence) ait émis un avis favorable, c'est son affaire. Que la Direction choisisse de négocier avec SUD sa réorg, c'est son choix. La CFDT, elle, n'entend pas opposer les intérêts des travailleurs, et agira pour qu'il n'y ait aucune mobilité horaire ou géographique imposée à qui que ce soit ! Sinon, la réorganisation devra être enterrée, et sans les honneurs !** Les personnels de ces services, déjà exclus des dispositifs de promotion liés à facteurs d'avenir, n'ont pas à subir un passage en force incompatible avec la qualité de travail qu'on attend d'eux.

■ Promotions : Paris 16 doit mieux faire !

La CFDT a obtenu cet été que tous les centres Facteurs d'avenir soit « pyramidé » selon le quota prévu par l'accord que nous avons signé en début d'année. Depuis le 1^{er} Août, les nouveaux dispositifs de promotion sont validés, notamment la RAP. **C'est pourquoi la distribution de Paris 16 devrait connaître près de 100 promotions en 1.3, 2.1 ou 2.2 d'ici la mi-octobre.** Or, la 1^{ère} vague de RAP était ouverte du 13 Août au 6 septembre. Il y en aura d'autres. **Mais qu'elle ne fut pas notre surprise de constater que personne n'était au courant à la distribution, et donc, n'ont pas fait acte de candidature ! A quoi servent donc les ETC et autres modalités de communication de la direction ? La CFDT a communiqué début Août sur cette avancée. Qu'en est-il exactement ?**

Le facteur référent en 1.3, ce n'est ni plus ni moins qu'un facteur qui maîtrise son activité. Il ne change pas d'activité, il demeure titulaire d'une tournée. Il doit avoir au moins deux ans

d'ancienneté à La Poste. Chacun peut donc postuler, s'il remplit cette condition, sachant qu'au maximum la moitié des facteurs de classe 1 l'obtiendront.

Pour les autres, facteurs équipe en 2.1 et facteurs qualité en 2.2, c'est aussi par le biais du RAP qu'ils seront régularisés, **en une, deux ou trois promotions successives. C'est ce que revendiquait la CFDT. Et c'est une avancée forte, quand on sait qu'il n'y a plus de délai : on peut donc passer plusieurs fois au tiroir-caisse de la promo en l'espace de quelques mois !** Car la promotion, c'est aussi du pouvoir d'achat ! La CFDT ne fait pas dans l'incantation, elle agit pour du concret ! C'est dans cette optique que la CFDT a signé l'accord sur les nouvelles modalités de promotion et s'est engagée dans le processus Facteurs d'avenir, en signant aussi l'accord sur le développement professionnel des facteurs.

■ **Le 3^{ème} 2.1 par équipe : On les veut toujours !**

« *Mais à quoi je les occuperais !* » nous disait la direction. **Réponse de la CFDT : à éviter ce qui s'est passé (et se passe encore) cet été**, où on demandait aux agents de faire les OO et OS parce qu'il n'y avait pas assez de saisonniers, où en cas d'absences d'assurer la tournée de son binôme. Les deux heures de califs octroyés n'étant pas assez incitatifs (les premiers qui acceptaient ont vite renoncé, vu la charge), on est passé à des mesures plus pernicieuses de rétorsion ou de répression. Bonjour l'ambiance ! **Alors, un 3^{ème} 2.1 ne se justifie toujours pas ?** Comment expliquer dès lors que les nouveaux recrutés en CDI sont baladés d'une zone à une autre, alors que l'objet même du fonctionnement d'équipe et le choix d'un volant professionnalisé devait éviter d'avoir recours à un volant composé de jeunes « taillables et corvéables » ? Ceux-ci doivent être attributaires d'une tournée (et toujours la même) avant de pouvoir accéder à la vente ! **Un 3^{ème} 2.1 ne se justifie encore et toujours pas ?** Alors comment expliquer que l'on doive aujourd'hui traiter le problème des facteurs équipe qui ne veulent plus l'être, fatigués (ou usés) par les dysfonctionnements de la période estivale ? **Alors oui : le 3^{ème} 2.1 par équipe, il nous le faut vite !**

■ **Transport des facteurs : pragmatique ou rigide ?**

La consigne est tombée : interdiction pour les sorties OS de prendre le bus des sorties OO. Soit. C'est bien joli sur le papier, mais quand le bus part en retard pour les OO, et que ça décale la sortie OS de 20 à 30 minutes lors de son retour (quand il revient !), qui c'est qui doit rattraper le temps perdu ? Le pauvre facteur à qui on interdit de partir avec le bus des facteurs OO ! Bref, il est nécessaire de quitter ce pilotage à vue, et d'assouplir les règles lorsqu'il y a des retards.

■ **TM : La reprise du trafic doit aller de pair avec la création de tournées supplémentaires.** On demande toujours. Après les accompagnements (dont on n'a pas eu les résultats), il est temps de corriger le tir !

■ **En conclusion : Ne pas lâcher la bride !** C'était le mot d'ordre en 2004, ça le reste en 2007 ! La CFDT sera reçue, à notre demande, le 13 septembre. Nous évoquerons l'ensemble de ces points. En fonction des réponses et de la satisfaction ou non de nos demandes, la CFDT prendra ses responsabilités pour changer la situation. Le but n'est pas de se lancer dans des grandes déclarations pour se faire plaisir, mais de faire respecter les schémas discutés depuis plusieurs mois, le droit à l'information des agents, ou tout simplement le droit des agents, tout en obtenant de nouvelles avancées collectives. Il n'est pas question de laisser perdurer un tel climat dans le centre, avec des débordements comportementaux mettant la pression sur l'encadrement et au final, sur les agents !

Nous comptons sur vous pour nous y aider, tout comme vous pouvez compter sur la CFDT tous les jours pour vous aider. Ensemble, transformons l'essai !

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !